NOTE TECHNIQUE

Éléments de réponse au document diffusé par la CNERH aux députés et sénateurs le 10/09/2019

L'OFB porte drapeau politicien sur 15 pages des associations environnementales dans ses « *Eléments de réponse au document diffusé par la CNERH aux députés et sénateurs le 10/09/2019* ».
Les rumeurs ont la vie dure. Le miroir encore déformant présenté par l'OFB sur les intentions de l'OCE et de la CNERH mérite répétition de nos principes, pourtant constamment clairement exposés mais déformés et interprétés.

1) Nous n'avons toujours pas rencontré de propriétaire de moulin ou d'étang opposé à la continuité écologique et encore moins à la loi. [Nonobstant, l'OFB continue à nous qualifier « *d'opposants à la continuité écologique* », mais l'OFB n'est pas à une approximation près].

2) Les propriétaires d'ouvrages hydrauliques et d'étangs n'acceptent pas l'interprétation de la loi par les services de l'Etat et des Agences de l'eau.

3) Les propriétaires d'ouvrages hydrauliques et d'étangs ont toujours remis en cause depuis 2010 la doctrine officielle, ne s'appuyant sur aucune étude scientifique, ciblant prioritairement les ouvrages hydrauliques censés permettre d'améliorer la qualité des masses d'eau pour obtenir le « *bon état 2015* ».
[A chaque fois que l'homme, depuis des millénaires, a aménagé la nature, il y a eu « impact environnemental ». C'est un truisme incontestable.
Nous estimons que d'autres facteurs depuis 1960 sont responsables de la dégradation de la qualité des masses d'eau et du déclin des espèces piscicoles. Ce sont aux services de l'Etat de tous les inventorier, les étudier, les hiérarchiser et y remédier .

4) Les propriétaires d'ouvrages hydrauliques et d'étangs dénoncent l'application aveugle des principes d'écologie punitive sous couvert de continuité écologique selon le vieil adage « *plus le mensonge est gros, mieux ça passe* ».

5) Exploitants et riverains sont indignés des destructions du patrimoine bâti (seuils) et

environnemental (destruction d'espèces et d'habitats) sans aucune étude multicritère préalable digne de ce nom.

6) Les citoyens et plus particulièrement les usagers de l'eau ne supportent plus cette administration jacobine qui décrète et décide de façon manichéenne au mépris de tout débat démocratique et des votes parlementaires.

• Nous qualifier de lobby du simple fait d'exposer des propos de bon sens est une tentative habile pour disqualifier le sujet. Cela évite d'engager des études scientifiques indépendantes sur tous les facteurs dégradant réellement la qualité des masses d'eau.

• L'OFB nie la vérité : *« la destruction ne serait pas l'objectif administratif »,* alors qu'il dispose des copies de tous les courriers des DDT adressés aux pétitionnaires, des pseudo-études des Syndicats de rivières, des exigences des Agences de l'eau subordonnant la subvention à ce que le scénario n°1 soit celui de la destruction de l'ouvrage etc…
Deux exemples pour résumer :
-L'acharnement sur l'acquisition en vue de sa destruction de la centrale hydro-électrique à Pont-Audemer illustre de la gabegie des fonds publics au détriment des finances locales et de l'aménagement du territoire.
-Tout récemment un propriétaire de moulin, exposant ses arguments historiques, s'est vu rembarré vertement par l'agent de l'OFB, probablement au titre de la continuité écologique apaisée : « *taisez-vous ; vous ne seriez pas le 1er à qui je casserais le droit d'eau* ».
DDT et OFB veulent casser du droit d'eau. Moult courriers le prouvent.
Le plan de relance veut casser les ouvrages avec 100% de financements des Agences de l'eau. Voilà les faits en 2021.
Ce résumé succinct est fidèle à la réalité.

source: 2021 -reponses_autres_structures